



65^{ème} GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 1^{er}, SAMEDI 2 et DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Cette épreuve est classée Grand Prix Elite : catégorie 1 pour les Dames et 2 pour les Messieurs

Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs qui répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de
- 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur Myffgolf.
- Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

- Les index de jeu sont limités à :
 - Messieurs 2.4
 - Dames 5.4

Le nombre de joueurs sera limité à 72 et de joueuses à 33, la commission sportive du club dispose de 12 wildcards qui seront attribuées en accord avec la Ligue de Paris.

Dans les Grands Prix Elite, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses classés dans les 2500 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 2500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index.

Licence OR : Le club de Saint-Germain réserve 10% de son champ de joueurs au Licence Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (7 Messieurs et 3 Dames)

Forme de jeu :

Simple – Stroke-play sur 54 Trous pour les Messieurs et les Dames:

Cut après 36 trous : seront qualifiés 42 messieurs et 15 dames (et les ex-aequo)

Vendredi 1^{er} septembre – Tour 1

Samedi 2 septembre – Tour 2

Dimanche 3 septembre – Tour 3

Inscription :

Les engagements doivent obligatoirement se faire par écrit accompagnés du numéro de licence et du règlement avant le Jeudi 17 août 2023 à 18h00. La liste de joueurs retenus sera publiée sur le site du Golf de Saint-Germain le Mardi 22 août 2023.

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte 110 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de 19 à 24 ans (1999-2004) 65 €
- Joueur (se) licencié FFGolf de moins de 18 ans (2005 et après) 50 €

Liste de départs :

Les horaires de départs du 1^{er} tour seront disponibles le Jeudi 31 août à partir de 12h00.

Les horaires de départs du 2^{ème} tour seront disponibles le Vendredi 1^{er} septembre août à partir de 19h30.

Les horaires de départs du 3^{ème} tour seront disponibles le Samedi 2 septembre à partir de 19h30.

Les listes des départs seront consultables sur internet dans la rubrique « compétitions ouvertes » et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Prix :

Le Grand Prix de Saint-Germain Messieurs sera gagné par le joueur ayant réalisé le meilleur score brut.

Le Grand Prix de Saint-Germain Dames sera gagné par la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut.

Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut Mid-Amateur Dames

1 prix Brut Mid-Amateur Messieurs

Départage :

En cas d'égalité de score à l'issue du dernier tour, pour la première place tant pour les messieurs que pour les dames. Le départage se fera en play-off trou par trou sur les trous 1, 9, 10 et 11. Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

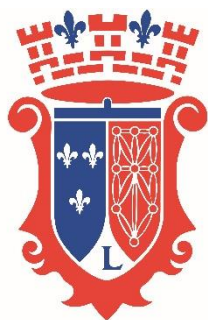
Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Monsieur Jean-Paul DAVIN, Président du Club
- Monsieur Laurent GAUTIER DE BONNEVAL, Président de la Commission Sportive
- Monsieur François BARDET, Directeur du Club



GOLF DE SAINT-GERMAIN

65^{ème} GRAND PRIX DE SAINT-GERMAIN

VENDREDI 1^{er}, SAMEDI 2 et DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Licence N°:

Index :

WAGR ou WWAGR :

Mérite Amateur :

Licence OR U16 : OUI NON

Téléphone Portable :

Email :

Droit d'inscriptions :

- Joueur(se) adulte..... 110 €
- Joueur(se) de 19 à 24 ans (1999-2004)..... 65 €
- Joueur(se) de moins de 18 ans (2005 et après) 50 €

A retourner au Golf de Saint-Germain – Route de Poissy – 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Tel : 01 39 10 30 30 / Fax : 01 39 10 30 31 / Email : info@golfstg.org

Avant le Jeudi 17 Aout 2023 à 18h00.